

REGLEMENT

1. Présentation:

Le défi de Fort L'Ecluse est une course nature se déroulant le 29 avril 2018 sur la commune de Léaz, sur une distance d'environ 16km pour un dénivelé positif et négatif de 800 m.

2. Inscriptions:

L'inscription s'effectue exclusivement sur internet sur le site de notre partenaire participant(e)s doivent avoir au minimum 16 ans le jour de la course et être en bonne condition physique.

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées d'une photocopie de licence FFA ou licence FFTRI en cours de validité ; pour les non licenciés et licenciés d'une fédération autre que celles précitées, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 29/04/2018 est exigé.

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise l'organisateur à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de l'épreuve.

Le nombre de participants est limité à 500 coureurs.

3. Tarif:

Les frais d'inscription s'élèvent à 16 € comprenant un lot souvenir, un ravitaillement (boissons) sur le parcours, une collation d'après course, les postes de secours.

L'inscription est ferme et définitive ; aucun remboursement n'est prévu en cas de désistement de la part du coureur, ou d'annulation de la course.

Le retrait des dossards s'effectuera sur présentation d'une pièce d'identité: le samedi 28 avril entre 14h et 17h00 au Fort l'Ecluse et le jour de la course de 8h à 09h30 .

4. Horaires:

Le départ groupé sera donné à 10h00 devant l'entrée de Fort l'Ecluse.

5. Assurances

Le défi de Fort l'Ecluse est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par le CABB.

6. Abandons:

Tout abandon devra être signalé au bénévole le plus proche. Les concurrents s'engagent à rejoindre l'arrivée par leur propre moyen du moment où l'état de santé le permet.

7. Secours

La sécurité des coureurs est assurée par trois équipes de secouristes de la protection civile et d'un médecin. L'équipe médicale est en droit de mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

8. Matériel

Les chaussures typées Trail-running sont conseillées.

Les bâtons ne sont pas autorisés

9. Pénalités

- Cas de disqualification : absence de dossard ou affichage peu visible
- jet de détritrus sur le parcours.
- Utilisation de raccourcis

10. Récompenses:

- L'épreuve donne lieu à un classement scratch et un classement par catégories
- Les récompenses seront attribuées selon les catégories définies par l'organisateur :
- Les 5 premières femmes au scratch du classement général
- Les 5 premiers hommes au scratch du classement général
- le 1er et 1ère des catégories suivantes: jeunes (junior + espoir), sénior, master1/2/3/4
- **Dream Team Challenge**: la meilleure équipe sera récompensée, l'équipe est composée d'au moins 3 coureurs, chaque coureur marque des points en fonction de son classement (ex: un coureur qui termine 15ème marque 15 points, un coureur qui termine 120ème marque 120 points, etc etc...) Les 3 meilleurs coureurs de l'équipe seront récompensés.

Le parcours entre le Fort inférieur et le Fort Supérieur du site de Fort l'Ecluse sera interdite au public. (galerie sous-terrainne, 917 marches d'escalier)